

XSPXTREM SEMI PRO

Saison II (annexe Saison 1 beta)

version 2009/2010



1: Conditions de participation

Une équipe participante aux Xtrem semi PRO (XSP) doit être composée d'un Roster de 4 joueurs minimum.

Le nombre de joueurs maximum est fixé à 8 par Roster.

Exception faite pour les XSP 1 vs 1 ou le Roster est composé d'un seul joueur.

L'engagement au XSP à valeur d'engagement à jouer la saison complète, et si , qualification Play OFF line à vous déplacer au lien dit du futur événement OFF line .

Le propriétaire et ces chefs de section doivent impérativement informer et expliquer à leurs joueurs le contenu du dit règlement

1.2: Équipe

Votre équipe doit être impérativement une entité légale: association loi 1901, SARL, Auto entreprise ou pour le cas des 1 vs 1 une personnes physique.

Au cas par cas XSG peut déroger à cette règles après examens de l'équipe qui désire jouez les XSP Saison 2, dans ce cas de figures particulier prendre contact avec le staff des XSP qui statura sur la acceptation de l'équipe en question au sein des XSP.

1.3 Notion de propriétaire d'équipe

Le propriétaire d'une équipe Semi PRO doit être âgé de 18 ans, il est le représentant légal de l'équipe et est le propriétaire ou le représentant légale de l'entité jouant les XSP.

Le responsable de section doit être âgé d'au minimum 16 ans il est le responsable du Roster dans les décisions stratégiques, les jours et horaires de matchs sont a sa charge, tout comme le recrutement hors saison passe par le chef de section.

1.4: Saison

La saison commence à la date du : 01 décembre 09 et finira le 30 mars 2010.

la saison 1 bêta finissant le 30 octobre 09 minuit, jusqu'à la date butoir du 30 novembre 09 vous êtes considéré en phase de Mercato (recrutement).

Cette période est aussi la période d'inscription à la saison.

1.5: Jour de matchs

Les jours de matchs Xtrem Semi PRO se joue exclusivement le lundi, le mercredi, et vendredi.

Les matchs Xtrem Semi PRO sont systématiquement joués le soir à 21h00 et 22h30.

Plusieurs matchs peuvent être joués simultanément aux mêmes horaires et sur plusieurs jeux.

1.6: Xtrem TV

XS-TV, une à deux fois par mois, diffuse et rediffuse les matchs Xtrem Semi PRO.

1.7: Direction Semi PRO

Les Xtrem Semi PRO (XSP) sont organisé par la société Xtrem Sport Gaming sur le site www.xs-360.com

Xtrem sport Gaming
100 chemin de la Souque
Espadon 7
13090 Aix en Provence France

1.8: Les jeux Saison 2

-Call of duty 4 Modern Warfare Mode Decerto V2

-RSV 2 MLG game type

-Halo 3 MLG game type

-Halo 3 Big Team Battle (inscription gratuite)

-Fifa 2010 1 vs 1

-Call of duty Modern Warfare 2

-Gow 2 (inscription Gratuite)

2: Généralité

XSG se réserve le droit de modifier les présentes règles.

Dans certains cas le staff XSG pourra prendre des décisions non couvertes par les présentes règles, afin de préserver un bon esprit de sportivité.

2.2:XSG staff

Eric Veyet : Responsable légal XSG

Mathias : Responsable Arbitres XSG et Head Referee COD 4, COD MW 2 GT XSGdadoox

Angélique : Mise à jour Planning des matchs

Bruno : Head referee COD MW 2 GT : xdeadmanx

Eric : Head referee RSV 2 GT KsoS NeO

Mathias Head referee Halo 3 GT XSGdadoox

Mathias Head referee Fifa 10 GT XSGdadoox

2.3 Conduite

Les participants aux XSP ont obligation de courtoisie et de respect envers les autres joueurs, admins et arbitres.

Les cas extrêmes de mauvaises conduites seront sanctionnés avec la plus grande sévérité.

2.4:Diffusions XS-TV

Tous les droits de diffusion des rencontres XSP sont l'exclusivité d' XSG.

Cela englobe toutes les formes de diffusion ou d'enregistrement.

XSG peut à l'occasion déléguer les droits de retransmission ou de diffusion à un tiers, cela doit être fait avec l'accord de la direction d' XSG.

Un participant ne peut refuser de voir son ou ses matchs retransmis, il ne peut pas non plus choisir par quels moyens le match sera retransmis.

2.5 :Les moyens de communication Xtrem Semi PRO

- Forum : est un des moyen de communication avec le Staff Xtrem Semi PRO.

- Email : XSG peut occasionnellement vous informer par emails via vos fiches personnelles de membres. Vous êtes donc tenu de fournir une adresse email valide dont vous consultez le contenu quotidiennement.

-Messagerie privée XS-360 : de même que par emails XSG peut vous envoyer des informations inhérentes à la compétition par votre messagerie privée interne au site XS-360.

-Le site www.xtrem-sport-gaming.com ou le calendrier et les maps de matchs sont publiées en début de saison, c'est sur ce site que vous découvrirez les dates de Demi finales et Finales XSP ainsi que leurs lieux en OFF line

Le support live de la barre d'outils : peut servir à contacter le staff en cas d'urgence mais reste avant tout un outil pour les modérateurs XS-360 et non un service de gestion des litiges XSP

Les managers et propriétaires d'équipes ont à disposition ce numéro de portable pour joindre la direction d'XSG : 0646849797 uniquement dans les horaires bureaux (8h00/12h00-14h01/17h30) et pendant les phases de matchs.

2.6 Ticket de réclamation

Toute protestation doit se faire impérativement par le système de ticket du site XS-360. Toute modification, question ou demande doivent se faire impérativement par ce biais. En aucun cas un message Xbox live , msn , email ne sera pris en compte.

3.0 Condition de participation aux XSP

Chaque participant aux Xtrem Semi PRO doit être âgé d'au moins 16 ans lors du 1er jour du match.
Une dérogation exceptionnelle peut être accordée au cas par cas.
Cette clause rentre réellement en fonction en période de Play OFF OFF line ou la photocopie de carte d'identité de vos joueurs vous sera demandé.

3.1 :Nationalité

Les Xtrem Semi PRO (XSP) XS-360 sont strictement réservés au joueurs Français et résident en France et pays Francophones limitrophes : Suisse, Belgique, Luxembourg et Monaco.
Pour des raisons de connexions et déplacement les Dom Tom sont pour l'instant exclu des XSP.

Les joueurs et équipes étrangère non résident en France ne sont donc pas éligible aux XSP
Cette règle est aussi valable pour les Xtrem Semi PRO 1 vs 1

En cas d'infraction a cette règle l'équipe en fautes sera suspendus jusqu'à à la fin de la saison.
En aucun cas elle ne sera remboursée de son pot d'entrée.

3.2 Pot d'entrée

Chaque roster désirant participer aux XSP devra s'acquitter de la somme de 45 Euros (quarante cinq euros) pour votre roster team , via le système Paypal du site XS-360, virement bancaire ou chèque bancaire.

Pour le cas Fifa 2010 1 vs 1 la somme de 8 euros (huit euros) par joueur sera applicable

Virement bancaire :

Banque : 15889

Guichet :07949

Compte : 00020016401

Clé : 08

Dev : EUR

Domiciliation : CCM AIX EUROPE

IBAN FR76 1589 9079 4900 0200 1640 108

Paiement par chèque :

Établir votre chèque à l'ordre d' XSG

Votre Roster ne sera actif qu'après l'encaissement de paiement.

En cas d'impayé votre chèque ne sera pas représenté.

Le pot d'entrée vous donne la possibilité de jouer la compétition complète de 4 mois, ainsi que la participation aux Xtrem Play OFF Online et au Xtrem finales OFF line .

3.3 Comptes joueurs

Chaque équipier doit posséder un compte sur XS-360, sur ce compte doivent impérativement figurer :
Un Gamertag valide en compte GOLD Xbox live, une adresse email valide, son pays (France), ainsi que toutes informations valables pour pouvoir clairement identifier le joueur.

Les participants n'ont pas le droit de détenir d'autres compte Xs-360.

Détenir plus d'un compte Xs-360 sera sanctionné en accord avec le règlement général XS-360 et mènera à des pénalités.

Si un compte joueur ne remplit pas l'un des critères obligatoires, le compte team sera gelé le temps de régulariser le joueur .

Les changements de nom d'utilisateur ne se feront en aucun cas pendant la saison, un changement de nom d'utilisateur ne peut être effectué que pendant la période de mercato.

3.4 Roster

Le roster en place à une durée de validité d'une saison clairement définie par les dates en entête du ladder.

Le roster doit être renouvelé chaque saison sauf en cas de relégation.

Tous changement de nom du Roster est interdit en cour de saison, de même jouer sous un Fake est strictement interdit.

Le Roster doit afficher le logo de son équipe d'affiliation.

Si un Roster n'est pas représenté par une entité juridique légale, XSG peut occasionnellement accorder l'accès aux Xtrem semi PRO à une personne physique, dans ce cas de figure le Cash PRICE sera versé à cette personne physique.

Le propriétaire de l'équipe est responsable de tout les actes et actions de l'équipe et de ses rosters, C'est le propriétaire de l'entité géant l'équipe qui recevra le Cash PRICE à la fin de la saison. Attention de fausses informations ou des omissions seront pénalisées et en aucun cas le remboursement de votre inscription ne sera accepté.

3.5 Exclusion d'une équipe

La direction d' XSG peut selon le degré d'infraction retirer purement et simplement un roster de la compétition

Cela peut se produire lorsque des infractions graves sont constatées, ou encore un roster maintes fois prévenu qui ne rempli toujours pas les conditions d'éligibilité aux XSP.

Dans ce cas de figure aucun remboursement ne sera effectué.

3.6 Modification de votre Roster

En aucun cas , sauf condition particulière, vous ne pouvez modifier votre line up de joueurs pendant une saison en cours.

Vous pouvez aligner un maximum de 8 joueurs par roster et ce T8 devra rester fixe jusqu'à à la fin de la saison.

Condition particulière : décès d'un joueur, ROD (avec preuves), déménagement à l'étranger.

3.7 : Période de Mercato et d'inscription Roster

La trêve se déroulera du 1er novembre octobre au 30 novembre minuit, cette période dite de Mercato, vous pourrez recruter tout joueur inscrit sur XS-360 ou chez notre partenaire Recrut games pour la saison à venir.

Quoi qu' il arrive votre Roster doit être opérationnel le 1er décembre 09 .

Une dérogation au cas par cas pourra être accordé sur le mois de décembre pour intégrer les XSP, après le 31 décembre 09 les inscriptions seront définitivement closes pour la Saison 2.

Attention: tout recrutement en pleine saison sera pénalisé par un retrait de 100 Xp par joueur transféré. Une pause sera effectué sur la période de Noël et du jour de l'an.

3.8 Promotion XSP et relégation

Il est possible au cas par cas que certaines équipes jouant sur le ladder normal XS-360 de l'un des jeux XSP soit promotionnée en Xtrem Semi PRO.

Les conditions sont gérées au cas par cas, mais dans l'absolu le Top 3 du ladder normal se verra proposer de jouer une première saison XSP. Ceci uniquement dans le cas de figure que la dite équipe ne joue pas déjà les XSP.

Le cas de relégation n'est pas une sanction, le but des XSP est de rassembler les meilleures équipes jouant sur XS-360, il est possible que votre roster subisse des changements qui vous feront joué votre saison en demi teinte, ceci est un cas de relégation.

Le dernier d'une saison se verra proposé la relégation en fin de saison, dans l'absolu il n'a pas obligation d'accepter cette relégation et a parfaitement le droit de retenter une saison XSP.

3.9 Remplacement d'un roster

Si un roster se dissout pendant le 1er mois de la saison en cours, elle pourra être remplacée par un autre joueur ou équipe. Cela ne donnera pas la possibilité d'être remboursé de son pot d'entrée. Pendant tout le reste de la saison le roster restera vide et la règle de forfait sera appliquée.

3.10 Blocage d'une équipe

Un roster ou une équipe complète exclue lors de la saison en cours pourra être empêchée de s'inscrire à la saison suivante.

Ce point de règlement est valable dans plusieurs cas : exclusion pour faute grave, abandon en cours de saison, roster instable nuisant au bon déroulement des matchs...

3.11 Le classement XSP

Le classement se déroule aux résultats de vos matchs calculé en point XP aller et retour.

En cas d'égalité en fin de saison en nombre d'XP de diverses équipes, un mini tournoi sera organisé afin de rétablir un classement cohérent.

L'égalité étant une valeur peu réalisable dans le système XS-360 voir quasiment impossible mais il est bon de le préciser.

3.12 Récompenses

Les Cash Prices représentent 80 % de la somme reçue lors des inscriptions. Il ne concerne que le 1er, le 2eme et le 3eme de chaque XSP.

Toute équipe quittant la saison en cours renonce de son plein gré à son droit sur ce Cash Price.

Le Cash Price précis de la saison sera annoncé à date du 02 janvier 2010 soit un jour après la fin de la période d'inscriptions.

Le paiement des Cash Price se fera au maximum dans les deux mois suivant la date de la finale OFF line XSP par virement ou par chèque bancaire.

En cas de paiement par chèque, il restera débitable sur une période de 4 semaines après la date d'envoi, cachet de la poste faisant foi. Dépassé ce délai le chèque ne sera plus encaissable et le paiement annulé.

4.0 Planning

01 novembre 09 => 30 novembre 09 Période de Mercato et phase d'inscriptions.

01 décembre => 31 décembre 09 Début des XSP et dernière phase d'inscriptions pour les retardataires.

01 janvier 2010 => 30 mars 2010 Inscription verrouiller et continuité du déroulement de la compétition

02 avril 2010 => 10 Avril 2010 Play OFF Off Line XSP

Demi Finales et Finales XSP : Date à venir.

4.1 Déroulement des Matches

En début de saison le planning des Matches de l'intégralité de la saison sera publié sur votre fiche d'équipe XSP XS-360, ainsi que sur l'agenda du site XSG www.xtrem-sport-gaming.com.

Le planning comprend : Le jour et l'heure du match, les maps qui seront jouées.

De plus sur le site XSG vous pouvez trouver l'arbitre habilité à gérer les matchs du jeu concerné.

Les jour de matchs sont le : Lundi, le mercredi et le vendredi.

Les horaires sont 21h00 et 22h30

Une demi heure avant le début des rencontres l'arbitre en charge du ladder créera un groupe d'amis ouvert sur le Xbox live, à vous de le rejoindre.

En aucun cas l'arbitre ne fera les démarches à votre place, il n'a pas à envoyer d'invitation, ni à chercher les joueurs sur les listes d'amis. Il n'est pas la non plus pour vous prévenir que vous avez match dans quelques minutes.

Il est conseillé à toutes les équipes d'être en ligne au moins un quart d'heure avant le début du match.

Le rôle de l'arbitre est d'accueillir les rosters, de briffer les équipes, de créer un lobby sur le jeu en privé, il invitera les deux responsables de sections qui à leur tour inviteront leurs joueurs.

Sont rôle en temps qu'host de la partie est aussi de mettre en place les configurations de jeu, les maps et faire le rappel des règlements relatifs au match.

Il est de la responsabilité des chefs de section de vérifier le roster adverse
L'arbitre Host le match dans la mesure du possible et si le jeu permet un mode spectateur ou serveur dédié fonctionnel.
En cas d'impossibilité d'host par l'arbitre les règles traditionnelles d'host seront appliqués.

Dans le cas de jeux non hosté par l'arbitre ou d'impossibilité d'être en mode spectateur : il restera dans un groupe ouvert pendant la durée du match, de ce fait il pourra gérer tout litiges en temps réel.

Tout les matchs doivent être joués en temps est en heure fixés sur le planning.
Un retard de 15 minutes maximum après l'heure fixé du match peut être tolérer par l'arbitre en charge de la partie.

L'arbitre en charge du match peut lui même être en retard sur le match suivant en cas de litiges à gérer. Cela ne devrait pas excéder les 30 minutes de retard.
Dans ce cas de figure, XSG fera en sorte de mettre un arbitre en remplacement sur le match à suivre.
En fin de match les chefs de section sont tenus de faire un débriefing avec l'arbitre est de bien valider les scores avec lui.

4.2 Absence d'une équipe

Il peut arriver qu'une équipe ne puisse pas être présente le jour du match et à l'heure fixée . Le délai de 15 minutes dépassé l'arbitre annulera le match.

La notion de forfait n'existant pas dans ce cas de figure, le match sera renvoyé à une date ultérieure au grès du planning XSP.

Une sanction de 50 Xp négatifs sera appliqué l'équipe absente .

Vous avez obligation de prévenir l'arbitre par le système de ticket de votre absence, qu'il puisse libérer l'équipe adverse.

A savoir que 3 absences justifiées ou non dans les XSP a valeur d'exclusion pour la saison , sans remboursement .

4.3 Résultats

Les résultats de chaque rencontre sont entrés dans le système par les arbitres dans les 30 minutes après le match.

Il est de votre initiative de vérifier les scores, et de prévenir l'arbitre en cas de problème ou d'erreur de sa part.

4.4 Média de matchs

Toute vidéos, photos screenshots ect, doivent être conservées sur une période de 3 semaines après le match. En cas de litige ils devront être conservé sur une période de 3 semaines après la résolution du litige.

4.5 Retardataire

Vous avez 15 minutes après l'heure de début du match pour être présent dans le lobby du jeu.

Dépassé ce délai voir article 4.2.

Si votre/vos joueurs arrivent en retard dans le temps imparti des 15 minutes, une pénalité de 15 Xp par joueurs sera appliqué. Heure de l'arbitre faisant foi.

4.6 Litiges et réclamations

Un ticket de réclamation peut être ouvert dans les 72 h 00 après le début du match.

Les tickets reçus au delà de cette valeur ne seront pas pris en compte.

Un ticket est créé en cas de problèmes durant un match XSP. Cas de lag extrême, joueur malveillant, suspicion de glitch ou de cheat non vue par l'arbitre pendant le match.

Le ticket est le seul moyen officiel de communication avec le staff XSP et les autres parties. Nous vous recommandons de laissez gérer cette phase par le propriétaire ou le manager de l'équipe.

Un joueur incriminé peut bien sur prendre sa propre défense.

Un ticket doit contenir toutes les informations indispensable pour que nous puissions gérer le litige.

Le nom de votre roster, le nom du roster adverse, le numéro ID de votre roster, le numéro ID du roster adverse, l'explication claire et concise du problème rencontré, les liens vers les preuves incriminant le roster adverse, : photos, vidéos ect.

Un ticket ne contenant pas ces informations sera considéré comme intraitable par le staff XSP.

Un ticket non agrémenté de preuves ne sera pas pris en compte, de même un ticket du type« *ce sont des cheaters* » sans aucun autres détail ne sera pas suivi et directement supprimé.

Un ticket en langage sms sera lui aussi supprimé sans aucune forme de procès.

Toutes insultes et agressions pendant la résolution d'un litige conduira à des pénalités en XP, voir a la clôture du ticket en faveur de la partie adverse.

4.7 Déconnexions

En cas de déconnexion dans la 1ere minute d'un round et qu'il n'y a eu aucune frags ou point de marqué l'arbitre arrêtera la manche, et réintègrera le joueur déconnecté à sa reconnections

Le délai d'attente sera de 5 minutes maximum, après l'arbitre relancera la manche avec les rosters dans l'état.

Si frags ou points marqués à la déconnexion du joueurs , l'arbitre laissera finir le round.

Le joueur déconnecté réintègrera la partie à la fin du round. L'arbitre imposera la durée d'attente de 5 minutes maximum.

4.8 Cheat et Glitch

De manière générale toute tentative de tricherie est proscrite des XSP.

Toute tentative de Glitch pendant un match de la part d'un joueur donnera la victoire du round au roster adverse.

Est considéré comme glitch , mur invisible, support invisible, tirer a travers des murs dans des jeux ou cela n'est pas possible, traverser des murs... liste non exhaustive

Toute tentative avérée de cheat verra la perte du match pour l'équipe en infraction avec le règlement.

Est considéré comme cheat ; Lag switch, clefs USB, disque dur modifié et tout autres manipulation qui peuvent vous donnez un avantage au cours d'un match.

De plus une sanction de 70 xp négatifs sera rajoutée au score final pour l'équipe ayant triché.

Il appartient à l'arbitre de décider quelle pénalité appliquer en cas de bug non connus .

Dans certains modes de jeux (pose de bombes, capture de flags...) il est strictement interdit de déposer la bombe ou le drapeau dans des endroits inaccessible par les autres joueurs.

4.9 Matériels

Pour jouer la compétition XSP vous devez posséder : un micro casques XBOX 360, une manette officielle XBOX 360 sans fils ou filaire , une XBOX 360, un compte Xbox live Gold, une télévision ou un écran branché à votre XBOX 360, le jeux sur lequel votre équipe joue et une connexions internet .

Tous les systèmes audio sont autorisés : casque et ampli home cinéma .

Sont strictement interdits : Toute manette modifiée, Rapid fire, XFPS, Turbo pad .

L'utilisation de matériels proscrits renvoi à l'article 4.8 et à l'article 5.0 au niveau des sanctions.

5.0 Sanctions

Pour le détails des sanctions se referez aux articles correspondants .

D'une manière générale toute sanction va d'un quota d'XPs retiré au roster en faute jusqu'à l'exclusion définitive du roster des XSP.

Un système d'avertissement est aussi en place appelé Strikes, vous pouvez cumuler jusqu'à 3 Strikes.

Suivant la gravité des infractions constatées, il est possible que l'arbitre décide de ne pas passer par la case avertissement.

Quitter le serveur avant que le vainqueur n'ait été défini ou que l'arbitre ne vous ait libéré -10 xp par joueurs ayant quittez le lobby – 20 Xp si il s'agit du leader.

Sanction applicable au Top 3

Le Top 3 ne rentre pas dans les critères de sanctions ou d'avertissement.

Le Top 3 est assujéti a une déduction du cash PRICE finale

Tricherie prouver d'un roster TOP 3 : -10 % sur le cash price , assignable 3 fois, soit au bout de 3 fois - 30 % de moins si récidive exclusion du roster et blocage pour la saison suivante.

Retards multiples au cours des matchs : - 3 % sur le cash price.

6.0 PLAY OFF ON line

Les 8, 16 ou 32 équipes/joueurs du Top 8 16 ou 32 sont éligible Play OFF , tournoi à élimination directe .
Les rosters et joueurs qualifiés Play OFF auront 1 semaine pour jouer leurs matchs aux jours et heures données par les arbitres XSP.

Chaque Match de Play OFF se fera avec la présence de deux arbitres par matchs.

Chaque Match de Play OFF sera systématiquement enregistré en vidéo.

7.00 PLAY OFF OFF LINE

Les demi finalistes et par conséquent les futurs finaliste des PLAY OFF ont engagement de finir la compétition en OFF LINE dans un des évènements partenaire XSG.

Les dates et lieux des Finales seront communiquées ultérieurement.

8.0 Mediatization

Les Xtrem Semi PRO en terme de valorisation:

1 site dédié entièrement à cette compétition : www.xtrem-sport-gaming-.com

1 émission XS-TV toutes les deux semaines sur les temps forts des XSP.

Bandes annonces de tous vos matchs sur XS-TV.

Diffusion live et rediffusion de vos matchs sur XS-TV.

Un confort de matchs avec arbitres en temps réels.

Les interviews des équipes Semi PRO sur Xs-360.

Le suivi de votre équipe en Lans partenaires avec reportages vidéos.

Médiatisation des Play OFF On line par communiqué de presse.

Médiatisation des Play OFF OFF line : message radio FM, Flyers et autre PLV

Communiqué de presse des résultats finaux et envoi à toutes les rédactions possibles des classements finaux.

Tout le contenu de ce document est la propriété d'Xtrem Sport Gaming et doit être utilisé avec l'autorisation de l'auteur.

Toute distribution non autorisée, duplication, ou altération de ce document constitue une violation des droits de propriété intellectuelle et pourra entraîner des poursuites pénales/ civiles.

Ce document a été déposé chez Maître Ducharnes avocat au barreau d'Aix en Provence.

En aucun cas XSG ne peut être tenu pour responsable pour toute omission ou erreur contenue dans ce document.

Nous nous réservons le droits de changer le contenu à n'importe quel moment sans jamais avoir à préciser ou signaler le moment.